

FICHE DE POSTE
CHARGE DE MISSION « PARCOURS HEBERGEMENT D'URGENCE »

CONTEXTE DU POSTE :

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) porté par le GIP « Maison de la veille sociale du Rhône » centralise les demandes des personnes privées de domicile personnel et les oriente vers les places d'hébergement ou logement temporaire mises à disposition. Il œuvre pour permettre l'accès au logement personnel adapté le plus directement, et rapidement, possible.

OBJECTIFS DU POSTE :

Cette mission de service public confiée à la Maison de la veille sociale nécessite d'assurer le suivi des **demandes** et des **parcours** des personnes relevant de l'hébergement accueil inconditionnel. Dans ce but, 2 objectifs sont fixés :

- Développer et outiller l'évaluation, le partage de l'information, les partenariats susceptibles d'appuyer la progression des situations et de diversifier les réponses adaptées.
- Assurer un suivi précis des situations des ménages hébergés dans le dispositif « accueil inconditionnel » afin de proposer une sortie vers d'autres solutions d'hébergement (insertion) ou logement (accompagné ou autonome)

MISSIONS CONFIEES

Salariés du GIP « Maison de la Veille Sociale du Rhône », et placés sous l'autorité de la responsable du volet urgence, les intervenants sociaux du volet « urgence » assureront les missions suivantes
Au regard des personnes en attente d'une entrée en hébergement d'urgence

- I. Actualiseront les situations des demandes MVS relevant de l'hébergement d'urgence en participant à la saisie des informations de suivi et actualisation
- II. Assureront la cohérence et le partage des informations relatives aux situations des demandeurs entre les acteurs de la veille sociale du territoire afin d'éclairer les décisions de la commission HU

Au regard des personnes hébergées en CHU ou CHRS urgence de manière pérenne, ou temporairement dans le renfort hivernal : contact étroit et fréquent avec les travailleurs sociaux et les opérateurs (téléphone, messagerie, synthèse d'entretien diagnostic, réunions, rencontres sur site...) dans une relation d'appui ressource pour favoriser les parcours résidentiels (sortie vers des solutions plus adaptées, agir pour la fluidité du dispositif) et améliorer le partage d'information sur les demandes, orientations, disponibilités, séjours, à travers l'interface SI SIAO.

Cette activité d'intermédiation avec les partenaires de la MVS participe du sens commun à tous les postes de chargés de mission MVS pour l'amélioration globale de l'efficacité du dispositif au service des personnes

- III. Etabliront un contact régulier avec les structures d'hébergement d'urgence ou directement avec les ménages hébergés lorsque nécessaire.
- IV. Participeront à la détermination des préconisations de réponses adaptées à ces situations pour une sortie de cette mise à l'abri y compris sur les mises à l'abri hivernales.
- V. Actualiseront les situations diagnostiquées en lien avec les accompagnants sociaux des établissements ou directement avec les ménages
- VI. Participeront à la concertation avec la coordination MVS autour de ces situations afin d'en faire un état des lieux, de proposer, lorsque possible sortie, une orientation par la commission insertion ou de les porter sur le dispositif d'accès au logement social de la MVS.
- VII. Participeront à la saisie informatique des informations de suivi et actualisation.

ACTIVITES PRINCIPALES

Participation à l'accueil du public (entretien diagnostic)

Animation de temps collectifs autour des préconisations.

Relations étroites avec les acteurs de la veille sociale (115, SAMU social, accueils de jour, RSRH...) ou des services sociaux polyvalents ou spécialisés, afin d'assurer la connaissance partagée des situations signalées comme préoccupantes

Relations étroites avec les opérateurs de l'hébergement d'urgence afin d'actualiser la connaissance des situations hébergées et de repérer les sorties possibles.

Saisie, directe ou déléguée, en création et actualisation de ces demandes dans le système d'information commun.

Prise de contact avec les acteurs susceptibles d'apporter des éléments d'évaluation ou de précision sur des situations signalées

Contribution aux opérations de suivi de la demande et du rapprochement avec l'offre d'hébergement ou de logement.

EMPLOI REPERE ET CLASSEMENT

CDI temps plein, convention collective CHRS, classement : groupe 5, emploi repère : travailleur social.

Reprise d'ancienneté selon la convention collective CHRS (rémunération mensuel brute à titre indicatif : débutant : 1 830€, 5 ans d'expérience : 2 140€, 10 ans d'expérience : 2 287€).

POSITIONNEMENT

Poste N+1: Responsable volet Urgence MVS

FORMATION ET EXPERIENCE

Diplôme de travail social ou formation et expérience permettant de garantir une pratique professionnelle adaptée et reconnue

Expériences de 3ans minimum

COMPETENCES REQUISES

Bonne connaissance des problématiques administratives d'accès aux droits pour les personnes étrangères

Bonne connaissance des problématiques des populations migrantes et du sans abrisme.

Analyse des situations individuelles au regard des problématiques sociales, administratives et de santé.

Connaissance des dispositifs d'hébergement et d'accès au logement

Organisation rigoureuse des informations.

Très bonne maîtrise de l'outil informatique

Candidatures à adresser à Ledjana MONTORO : l.montoro@mvsrhone.fr